

BATHUR. — On annonce la mort de M. Delisse-Engrand, conseiller général, ancien député. Les funérailles seront célébrées mercredi.

HABOURDIN. — Plusieurs journaux de Lille publient la lettre suivante :
« Dianchenne dernier, 20 courant, jour du festival d'Armentières, la commission chargée de donner les prix de tenue, a décerné le premier prix à la compagnie des sapeurs-pompiers de Merville et le second à Habourdin. Prix que nous refusons. A cette occasion, je me permettrai de demander un simple renseignement à la commission.
Quelle tenue doit servir de type aux compagnies de sapeurs-pompiers ?
Est-ce Paris ? C'est Paris que nous avons pris pour modèle.
Est-ce Merville ? Merville a le pantalon bleu foncé avec bande rouge.
Je n'entends pas dans d'autres détails. Remarque bien que je ne viens pas suspecter le bon de savoir quelle tenue doit adopter une compagnie de sapeurs-pompiers pour être irréprochable.
On aura bien de la peine à me prouver que la tenue de Paris n'est pas considérée comme la plus réglementaire.
Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le capitaine commandant la compagnie d'Habourdin, Auguste TESTELIN.
— VALENCIENNES. — Gillard, le voleur de la compagnie de l'éclairage parisien, a été remis dimanche soir par le gendarmier belge aux autorités françaises à Valenciennes.
— CALAIS. — Les travaux du nouveau bassin ont, pour la première fois, été dirigés jeudi soir par la lumière électrique.
Ces nouveaux essais d'éclairage dus à l'ingénieuse idée de M. Vulliamt ont paru, il paraît, très réussis.
Les ouvriers sont restés à travailler jusque près de minuit, sans songer qu'ils étaient au chantier depuis quatre heures du matin.
Bon nombre de visiteurs nocturnes ont participé à l'agrement que procurait la vue de cette lumière nouvelle à l'aide de laquelle les travaux de nuit vont pouvoir se poursuivre avec la plus grande activité.
— Le roi de Suède et de Norvège vient de décerner la croix de chevalier de l'Ordre de St-Olaf à M. Delannoy patron du canot de sauvetage.

Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.
JULES NOYELLE,
Boulogne de commerce.

— ANVERS. — La Cour d'assises de la province d'Anvers s'est occupée d'une accusation de tentative d'assassinat à charge du nommé Verhoeven, inspecteur de police à Anvers, qui, au mois de mars dernier, a tiré trois coups de revolver sur un de ses supérieurs, le commissaire adjoint Baco. Verhoeven a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Le jury a signé un recours en grâce présenté par la défense.

— ESQUERMES. — Un incendie a éclaté dimanche dernier, dans la ferme de M. Florimond Lesage. Le feu, dit-on, a pris accidentellement dans un grenier à foin grâce à l'empressement de la population environnante, le bétail a pu être préservé. Les lattes nts et une partie du mobilier ont été la proie des flammes.

— TOURNAI. — L'Association libérale de Tournai s'est réunie, samedi, en assemblée générale pour faire choix du candidat au siège sénatorial qu'occupait feu M. Saqueval.
Deux candidatures avaient été présentées, celle de M. Grandart, bourgmestre de la ville d'Antoing, et celle de M. Macau, notaire et conseiller communal de Tournai.
M. Grandart, après avoir rappelé qu'il a toujours décliné les candidatures qui lui ont été offertes, a prié ses amis de reporter leurs suffrages sur M. Macau.

Celui-ci a été proclamé le candidat de l'Association.
— DÉMISSION DU MINISTRE DE LA GUERRE. — La démission de M. le lieutenant-général Liagre, ministre de la guerre, paraîtra demain matin au *Moniteur*.

— LA LANGUE DES FEMMES EST LEUR ÉPÉE : aussi ne laissent-elles jamais se rouiller.
— Le lieutenant-général Liagre, ministre de la guerre, paraîtra demain matin au *Moniteur*.

— UN FRATRICIDE vient d'être commis à Kailash dans les circonstances suivantes : Les deux frères Boesch vivaient depuis longtemps en mauvaise intelligence. Hier, l'aîné, âgé de cinquante-deux ans, voulant se venger, s'arma d'un pistolet et alla à la rencontre de son frère. L'aîné aperçut, il fut déchargé son arme à bout portant, et son frère vint à bout de lui. Le cadavre du cadavre de son frère, s'affaissa très-grèvement blessé.

— UN ASSASSIN a été arrêté. Il a fait des aveux complets.
— On écrit d'Anvers, 22 juin.
« Le sergent P., sergent-major au 40^e régiment de ligne, avait disparu de son corps, il y a environ un mois, sans que l'on put en savoir le motif.
« Des paysans qui se rendaient à leur ouvrage trouvaient, hier, dans le bois de Montcau, le cadavre de ce malheureux sous-officier. Une enquête a été immédiatement commencée pour savoir si la mort était le résultat d'un crime ou d'un suicide.
« Deux vois de bijoux ont été commis chez deux joailliers du Palais-Royal dans des circonstances identiques.
« Une jeune femme a l'accent anglais a volé une parure de 50,000 francs en la substituant habilement à une autre de 6,000 francs qu'elle venait de payer comptant. Cette femme était accompagnée d'un groom vêtu d'une riche livrée.
« Dans un autre magasin, le lendemain, un jeune homme s'est fait livrer par le même système une bagne de deux mille cinq cents francs au lieu d'un anneau qu'il avait payé deux cent cinquante francs. On croit que ces deux habiles coquins sont associés.

— UN AFFREUX ACCIDENT a contristé, ces jours derniers, la commune de Cause-de-Gierant. Une femme d'une quarantaine d'années gardait son bœuf sur le bord d'un chemin, lorsqu'un autre animal de la même espèce vint à passer et se rua sur l'âne gardé par la femme. Celle-ci voulut séparer les combattants en les frappant alternativement avec un bâton; elle fit un faux pas et tomba à la renverse. L'âne étranger se précipita sur elle et lui dévora le visage et la tête. On accourut aux cris de cette malheureuse, mais il était trop tard. Les blessures étaient si affreuses et si profondes que quel peu heures après elle rendit le dernier soupir.

— Un drame qui rappelle l'affaire Marie Bibre a violemment ému, samedi dernier, toute la population de Courcelles.
« Une jeune fille de vingt-deux ans, nommée Anna Hude, appartenant à une famille des plus honorables, a tiré deux coups de

revolver, en pleine rue, sur le docteur Leerbek, médecin très-célèbre et âgé d'environ soixante ans.
Le premier coup de feu atteignit le docteur à la main droite et lui enleva deux doigts; le second, lui coupa l'oreille droite. Arrivé immédiatement, Anna Hude n'opposa aucune résistance.
La jeune fille prétend avoir été la victime du docteur Leerbek, qui lui avait conseillé de se mettre en pension chez une femme Jacobson, toute à sa dévotion.

— Les formalités de l'extradition de Fouilly ont été précipitées en raison de l'évidence du crime, et le meurtrier de M. Joubert est aujourd'hui entre les mains de la justice française.
Fouilly a quitté Strasbourg, lundi soir, à huit heures, accompagné de M. Meyer, inspecteur de police, a été dirigé sur Paris. Hier matin, à dix heures, le train qui ramenait le coupable entra en gare. M. Guillot, juge d'instruction, Clément, commissaire aux délégations judiciaires, l'attendaient sur le quai d'arrivée.
A sa descente du train, Fouilly a été conduit au bureau du commissaire spécial de la gare d'Orléans, et immédiatement soumis à un interrogatoire.
L'assassin commença par reproduire la version qu'il avait faite à M. Macé, à Strasbourg.
Mais sur la menace de M. Guillot de le conduire sur le théâtre du crime, Fouilly se ravisa et entra dans la voie des aveux. Il raconta qu'il avait donné la mort à M. Joubert pour prendre « son magot ».

— L'Assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin-de-Roubaix, 119.

— Les opérations du mois de juin 1880.
Sommes versées par 518 départements, dont 29 nouveaux. 23,252 fr. 00
63 demandes en remboursement. 13,831 fr. 50
Les opérations du mois de juin ont été dirigées par MM. Achille Wibaux et Muliez-Delattre, directeurs.

— Les articles publiés dans cette partie du *Journal d'Anvers* ont l'approbation, ni la responsabilité de la Rédaction.

— A propos de l'École de natation.
Monsieur le Rédacteur, en chef du *Journal de Roubaix*,
Permettez à un baigneur d'user de la publicité de votre estimable journal pour signaler à qui de droit quelques imperfections qui nuisent au confort de nos baigneurs et à la sécurité de nos baignades. Il est, en effet, facile de parer à ces imperfections, ce qui les expose à voir les hommes deservir ouvrir leurs portes pendant qu'ils se baignent.
Pour les mêmes raisons, ce serait un grand mal que d'y mettre une petite glace, et ne serait-il pas possible de remédier aux inconvénients qu'occasionne la marche à pieds nus sur le gravier étendu autour des baignes.

— ANVERS. — La Cour d'assises de la province d'Anvers s'est occupée d'une accusation de tentative d'assassinat à charge du nommé Verhoeven, inspecteur de police à Anvers, qui, au mois de mars dernier, a tiré trois coups de revolver sur un de ses supérieurs, le commissaire adjoint Baco. Verhoeven a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Le jury a signé un recours en grâce présenté par la défense.

— ESQUERMES. — Un incendie a éclaté dimanche dernier, dans la ferme de M. Florimond Lesage. Le feu, dit-on, a pris accidentellement dans un grenier à foin grâce à l'empressement de la population environnante, le bétail a pu être préservé. Les lattes nts et une partie du mobilier ont été la proie des flammes.

— TOURNAI. — L'Association libérale de Tournai s'est réunie, samedi, en assemblée générale pour faire choix du candidat au siège sénatorial qu'occupait feu M. Saqueval.
Deux candidatures avaient été présentées, celle de M. Grandart, bourgmestre de la ville d'Antoing, et celle de M. Macau, notaire et conseiller communal de Tournai.
M. Grandart, après avoir rappelé qu'il a toujours décliné les candidatures qui lui ont été offertes, a prié ses amis de reporter leurs suffrages sur M. Macau.

Celui-ci a été proclamé le candidat de l'Association.
— DÉMISSION DU MINISTRE DE LA GUERRE. — La démission de M. le lieutenant-général Liagre, ministre de la guerre, paraîtra demain matin au *Moniteur*.

— LA LANGUE DES FEMMES EST LEUR ÉPÉE : aussi ne laissent-elles jamais se rouiller.
— Le lieutenant-général Liagre, ministre de la guerre, paraîtra demain matin au *Moniteur*.

— UN FRATRICIDE vient d'être commis à Kailash dans les circonstances suivantes : Les deux frères Boesch vivaient depuis longtemps en mauvaise intelligence. Hier, l'aîné, âgé de cinquante-deux ans, voulant se venger, s'arma d'un pistolet et alla à la rencontre de son frère. L'aîné aperçut, il fut déchargé son arme à bout portant, et son frère vint à bout de lui. Le cadavre du cadavre de son frère, s'affaissa très-grèvement blessé.

— UN ASSASSIN a été arrêté. Il a fait des aveux complets.
— On écrit d'Anvers, 22 juin.
« Le sergent P., sergent-major au 40^e régiment de ligne, avait disparu de son corps, il y a environ un mois, sans que l'on put en savoir le motif.
« Des paysans qui se rendaient à leur ouvrage trouvaient, hier, dans le bois de Montcau, le cadavre de ce malheureux sous-officier. Une enquête a été immédiatement commencée pour savoir si la mort était le résultat d'un crime ou d'un suicide.
« Deux vois de bijoux ont été commis chez deux joailliers du Palais-Royal dans des circonstances identiques.
« Une jeune femme a l'accent anglais a volé une parure de 50,000 francs en la substituant habilement à une autre de 6,000 francs qu'elle venait de payer comptant. Cette femme était accompagnée d'un groom vêtu d'une riche livrée.
« Dans un autre magasin, le lendemain, un jeune homme s'est fait livrer par le même système une bagne de deux mille cinq cents francs au lieu d'un anneau qu'il avait payé deux cent cinquante francs. On croit que ces deux habiles coquins sont associés.

— UN AFFREUX ACCIDENT a contristé, ces jours derniers, la commune de Cause-de-Gierant. Une femme d'une quarantaine d'années gardait son bœuf sur le bord d'un chemin, lorsqu'un autre animal de la même espèce vint à passer et se rua sur l'âne gardé par la femme. Celle-ci voulut séparer les combattants en les frappant alternativement avec un bâton; elle fit un faux pas et tomba à la renverse. L'âne étranger se précipita sur elle et lui dévora le visage et la tête. On accourut aux cris de cette malheureuse, mais il était trop tard. Les blessures étaient si affreuses et si profondes que quel peu heures après elle rendit le dernier soupir.

— Un drame qui rappelle l'affaire Marie Bibre a violemment ému, samedi dernier, toute la population de Courcelles.
« Une jeune fille de vingt-deux ans, nommée Anna Hude, appartenant à une famille des plus honorables, a tiré deux coups de

revolver, en pleine rue, sur le docteur Leerbek, médecin très-célèbre et âgé d'environ soixante ans.
Le premier coup de feu atteignit le docteur à la main droite et lui enleva deux doigts; le second, lui coupa l'oreille droite. Arrivé immédiatement, Anna Hude n'opposa aucune résistance.
La jeune fille prétend avoir été la victime du docteur Leerbek, qui lui avait conseillé de se mettre en pension chez une femme Jacobson, toute à sa dévotion.

— Les formalités de l'extradition de Fouilly ont été précipitées en raison de l'évidence du crime, et le meurtrier de M. Joubert est aujourd'hui entre les mains de la justice française.
Fouilly a quitté Strasbourg, lundi soir, à huit heures, accompagné de M. Meyer, inspecteur de police, a été dirigé sur Paris. Hier matin, à dix heures, le train qui ramenait le coupable entra en gare. M. Guillot, juge d'instruction, Clément, commissaire aux délégations judiciaires, l'attendaient sur le quai d'arrivée.
A sa descente du train, Fouilly a été conduit au bureau du commissaire spécial de la gare d'Orléans, et immédiatement soumis à un interrogatoire.
L'assassin commença par reproduire la version qu'il avait faite à M. Macé, à Strasbourg.
Mais sur la menace de M. Guillot de le conduire sur le théâtre du crime, Fouilly se ravisa et entra dans la voie des aveux. Il raconta qu'il avait donné la mort à M. Joubert pour prendre « son magot ».

— L'Assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin-de-Roubaix, 119.

— Les opérations du mois de juin 1880.
Sommes versées par 518 départements, dont 29 nouveaux. 23,252 fr. 00
63 demandes en remboursement. 13,831 fr. 50
Les opérations du mois de juin ont été dirigées par MM. Achille Wibaux et Muliez-Delattre, directeurs.

— Les articles publiés dans cette partie du *Journal d'Anvers* ont l'approbation, ni la responsabilité de la Rédaction.

— A propos de l'École de natation.
Monsieur le Rédacteur, en chef du *Journal de Roubaix*,
Permettez à un baigneur d'user de la publicité de votre estimable journal pour signaler à qui de droit quelques imperfections qui nuisent au confort de nos baigneurs et à la sécurité de nos baignades. Il est, en effet, facile de parer à ces imperfections, ce qui les expose à voir les hommes deservir ouvrir leurs portes pendant qu'ils se baignent.
Pour les mêmes raisons, ce serait un grand mal que d'y mettre une petite glace, et ne serait-il pas possible de remédier aux inconvénients qu'occasionne la marche à pieds nus sur le gravier étendu autour des baignes.

— ANVERS. — La Cour d'assises de la province d'Anvers s'est occupée d'une accusation de tentative d'assassinat à charge du nommé Verhoeven, inspecteur de police à Anvers, qui, au mois de mars dernier, a tiré trois coups de revolver sur un de ses supérieurs, le commissaire adjoint Baco. Verhoeven a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Le jury a signé un recours en grâce présenté par la défense.

— ESQUERMES. — Un incendie a éclaté dimanche dernier, dans la ferme de M. Florimond Lesage. Le feu, dit-on, a pris accidentellement dans un grenier à foin grâce à l'empressement de la population environnante, le bétail a pu être préservé. Les lattes nts et une partie du mobilier ont été la proie des flammes.

— TOURNAI. — L'Association libérale de Tournai s'est réunie, samedi, en assemblée générale pour faire choix du candidat au siège sénatorial qu'occupait feu M. Saqueval.
Deux candidatures avaient été présentées, celle de M. Grandart, bourgmestre de la ville d'Antoing, et celle de M. Macau, notaire et conseiller communal de Tournai.
M. Grandart, après avoir rappelé qu'il a toujours décliné les candidatures qui lui ont été offertes, a prié ses amis de reporter leurs suffrages sur M. Macau.

Celui-ci a été proclamé le candidat de l'Association.
— DÉMISSION DU MINISTRE DE LA GUERRE. — La démission de M. le lieutenant-général Liagre, ministre de la guerre, paraîtra demain matin au *Moniteur*.

— LA LANGUE DES FEMMES EST LEUR ÉPÉE : aussi ne laissent-elles jamais se rouiller.
— Le lieutenant-général Liagre, ministre de la guerre, paraîtra demain matin au *Moniteur*.

— UN FRATRICIDE vient d'être commis à Kailash dans les circonstances suivantes : Les deux frères Boesch vivaient depuis longtemps en mauvaise intelligence. Hier, l'aîné, âgé de cinquante-deux ans, voulant se venger, s'arma d'un pistolet et alla à la rencontre de son frère. L'aîné aperçut, il fut déchargé son arme à bout portant, et son frère vint à bout de lui. Le cadavre du cadavre de son frère, s'affaissa très-grèvement blessé.

— UN ASSASSIN a été arrêté. Il a fait des aveux complets.
— On écrit d'Anvers, 22 juin.
« Le sergent P., sergent-major au 40^e régiment de ligne, avait disparu de son corps, il y a environ un mois, sans que l'on put en savoir le motif.
« Des paysans qui se rendaient à leur ouvrage trouvaient, hier, dans le bois de Montcau, le cadavre de ce malheureux sous-officier. Une enquête a été immédiatement commencée pour savoir si la mort était le résultat d'un crime ou d'un suicide.
« Deux vois de bijoux ont été commis chez deux joailliers du Palais-Royal dans des circonstances identiques.
« Une jeune femme a l'accent anglais a volé une parure de 50,000 francs en la substituant habilement à une autre de 6,000 francs qu'elle venait de payer comptant. Cette femme était accompagnée d'un groom vêtu d'une riche livrée.
« Dans un autre magasin, le lendemain, un jeune homme s'est fait livrer par le même système une bagne de deux mille cinq cents francs au lieu d'un anneau qu'il avait payé deux cent cinquante francs. On croit que ces deux habiles coquins sont associés.

— UN AFFREUX ACCIDENT a contristé, ces jours derniers, la commune de Cause-de-Gierant. Une femme d'une quarantaine d'années gardait son bœuf sur le bord d'un chemin, lorsqu'un autre animal de la même espèce vint à passer et se rua sur l'âne gardé par la femme. Celle-ci voulut séparer les combattants en les frappant alternativement avec un bâton; elle fit un faux pas et tomba à la renverse. L'âne étranger se précipita sur elle et lui dévora le visage et la tête. On accourut aux cris de cette malheureuse, mais il était trop tard. Les blessures étaient si affreuses et si profondes que quel peu heures après elle rendit le dernier soupir.

— Un drame qui rappelle l'affaire Marie Bibre a violemment ému, samedi dernier, toute la population de Courcelles.
« Une jeune fille de vingt-deux ans, nommée Anna Hude, appartenant à une famille des plus honorables, a tiré deux coups de

revolver, en pleine rue, sur le docteur Leerbek, médecin très-célèbre et âgé d'environ soixante ans.
Le premier coup de feu atteignit le docteur à la main droite et lui enleva deux doigts; le second, lui coupa l'oreille droite. Arrivé immédiatement, Anna Hude n'opposa aucune résistance.
La jeune fille prétend avoir été la victime du docteur Leerbek, qui lui avait conseillé de se mettre en pension chez une femme Jacobson, toute à sa dévotion.

— Les formalités de l'extradition de Fouilly ont été précipitées en raison de l'évidence du crime, et le meurtrier de M. Joubert est aujourd'hui entre les mains de la justice française.
Fouilly a quitté Strasbourg, lundi soir, à huit heures, accompagné de M. Meyer, inspecteur de police, a été dirigé sur Paris. Hier matin, à dix heures, le train qui ramenait le coupable entra en gare. M. Guillot, juge d'instruction, Clément, commissaire aux délégations judiciaires, l'attendaient sur le quai d'arrivée.
A sa descente du train, Fouilly a été conduit au bureau du commissaire spécial de la gare d'Orléans, et immédiatement soumis à un interrogatoire.
L'assassin commença par reproduire la version qu'il avait faite à M. Macé, à Strasbourg.
Mais sur la menace de M. Guillot de le conduire sur le théâtre du crime, Fouilly se ravisa et entra dans la voie des aveux. Il raconta qu'il avait donné la mort à M. Joubert pour prendre « son magot ».

— L'Assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin-de-Roubaix, 119.

— Les opérations du mois de juin 1880.
Sommes versées par 518 départements, dont 29 nouveaux. 23,252 fr. 00
63 demandes en remboursement. 13,831 fr. 50
Les opérations du mois de juin ont été dirigées par MM. Achille Wibaux et Muliez-Delattre, directeurs.

Le bruit a couru que les décrets du 29 mars ne seraient pas appliqués à l'Algérie. L'Agence *Havas* se dit autorisée à démentir cette nouvelle. Hier encore, M. Fallières donnait à M. Gastu, député d'Alger, l'assurance qu'aucune exception ne serait faite par le gouvernement.

La commission chargée de l'organisation de la fête nationale du 14 juillet a tenu sa première réunion hier, au ministère de l'Intérieur.
Le programme, qui n'est pas encore arrêté dans ses détails; la commission est seulement d'accord sur l'ensemble. La place du Château-d'Eau et celle de la Bastille recevront une décoration spéciale; elles seront reliées entre elles par des galeries de fleurs et des serres de couleur.
Le jardin des Tuileries, la place de la Concorde, les Champs Elysées et le rond point de l'Étoile seront illuminés.
Un orchestre monstre exécutera des morceaux dans le jardin du Luxembourg.
Plusieurs feux d'artifice seront tirés; il est probable que les emplacements choisis seront l'Arc-de-Triomphe, la halle Montmartre, l'extrémité de l'avenue de l'Observatoire et la place du Trône.
La commission a promis d'arrêter définitivement son programme dans deux jours et de commencer aussitôt les travaux.

— Les radicaux révolutionnaires socialistes d'Orange adressent également leurs plus sincères et cordiales félicitations aux électeurs du vingtième arrondissement de Paris, pour l'élection qui a eu lieu dimanche 20 juin en élisant le forgeron Trinquet.

— LE JOURNAL DE ROCHEFORT
On lit dans la *Lanterne* :
« La conférence de Berlin a été notre ami Henri Rochefort, aussitôt son retour à Paris, publiera un grand journal politique quotidien à dix centimes.
« Le titre est déjà proposé depuis quelques jours ».

— PETITE BOURSE DU 22 JUILLET
5 0/0 120 13, 17 16 — Italien 88 05, 07 — Financière 11 16 — Turc 11, 22, 20 — Extérieure 18 11/16 — Egypte 308 75, 08 12 — Banque 400 00, 400 00 — Ruesse 98 1/4 — Hongrois 96 1/2, 16, 7/8.

— BOURSE LIÉGÈRE. — Les fêtes locales et particulièrement celles d'Armentières ont entravé les affaires cette semaine. Acheteurs et vendeurs de tous les articles restent d'ailleurs sur la réserve et les transactions sont limitées. Les uns sont revenus à peu près aux prix d'avant la hausse. Les plâtres de ces derniers jours ont coté les champs de lin, surtout les plus beaux.

— MARCHÉ AUX GRAINS DU 22 JUILLET (Bulletin commercial). — Le marché de ce jour se composait de 324 lots.
La vente s'est faite lentement en légère baisse de 2 c. sur les prix de la semaine dernière.
Les farines de bonnes marques obtiennent encore un bon cours de 40 50 à 41 fr.
Les blés, dans notre rayon, se présentent en quantité limitée. Les transactions ont été de la chape assurément une excellente récolte.

— MARCHÉ AUX GRAINS DU 22 JUILLET. (Communiqué par l'Hotel-de-Ville). — Baisse moyenne de 1 fr. 12 c. à l'hectolitre.

— Choses & Autres
Pensées d'album :
— La langue des femmes est leur épée : aussi ne laissent-elles jamais se rouiller.
— Le lieutenant-général Liagre, ministre de la guerre, paraîtra demain matin au *Moniteur*.

— UN FRATRICIDE vient d'être commis à Kailash dans les circonstances suivantes : Les deux frères Boesch vivaient depuis longtemps en mauvaise intelligence. Hier, l'aîné, âgé de cinquante-deux ans, voulant se venger, s'arma d'un pistolet et alla à la rencontre de son frère. L'aîné aperçut, il fut déchargé son arme à bout portant, et son frère vint à bout de lui. Le cadavre du cadavre de son frère, s'affaissa très-grèvement blessé.

— UN ASSASSIN a été arrêté. Il a fait des aveux complets.
— On écrit d'Anvers, 22 juin.
« Le sergent P., sergent-major au 40^e régiment de ligne, avait disparu de son corps, il y a environ un mois, sans que l'on put en savoir le motif.
« Des paysans qui se rendaient à leur ouvrage trouvaient, hier, dans le bois de Montcau, le cadavre de ce malheureux sous-officier. Une enquête a été immédiatement commencée pour savoir si la mort était le résultat d'un crime ou d'un suicide.
« Deux vois de bijoux ont été commis chez deux joailliers du Palais-Royal dans des circonstances identiques.
« Une jeune femme a l'accent anglais a volé une parure de 50,000 francs en la substituant habilement à une autre de 6,000 francs qu'elle venait de payer comptant. Cette femme était accompagnée d'un groom vêtu d'une riche livrée.
« Dans un autre magasin, le lendemain, un jeune homme s'est fait livrer par le même système une bagne de deux mille cinq cents francs au lieu d'un anneau qu'il avait payé deux cent cinquante francs. On croit que ces deux habiles coquins sont associés.

— UN AFFREUX ACCIDENT a contristé, ces jours derniers, la commune de Cause-de-Gierant. Une femme d'une quarantaine d'années gardait son bœuf sur le bord d'un chemin, lorsqu'un autre animal de la même espèce vint à passer et se rua sur l'âne gardé par la femme. Celle-ci voulut séparer les combattants en les frappant alternativement avec un bâton; elle fit un faux pas et tomba à la renverse. L'âne étranger se précipita sur elle et lui dévora le visage et la tête. On accourut aux cris de cette malheureuse, mais il était trop tard. Les blessures étaient si affreuses et si profondes que quel peu heures après elle rendit le dernier soupir.

— Un drame qui rappelle l'affaire Marie Bibre a violemment ému, samedi dernier, toute la population de Courcelles.
« Une jeune fille de vingt-deux ans, nommée Anna Hude, appartenant à une famille des plus honorables, a tiré deux coups de

revolver, en pleine rue, sur le docteur Leerbek, médecin très-célèbre et âgé d'environ soixante ans.
Le premier coup de feu atteignit le docteur à la main droite et lui enleva deux doigts; le second, lui coupa l'oreille droite. Arrivé immédiatement, Anna Hude n'opposa aucune résistance.
La jeune fille prétend avoir été la victime du docteur Leerbek, qui lui avait conseillé de se mettre en pension chez une femme Jacobson, toute à sa dévotion.

— Les formalités de l'extradition de Fouilly ont été précipitées en raison de l'évidence du crime, et le meurtrier de M. Joubert est aujourd'hui entre les mains de la justice française.
Fouilly a quitté Strasbourg, lundi soir, à huit heures, accompagné de M. Meyer, inspecteur de police, a été dirigé sur Paris. Hier matin, à dix heures, le train qui ramenait le coupable entra en gare. M. Guillot, juge d'instruction, Clément, commissaire aux délégations judiciaires, l'attendaient sur le quai d'arrivée.
A sa descente du train, Fouilly a été conduit au bureau du commissaire spécial de la gare d'Orléans, et immédiatement soumis à un interrogatoire.
L'assassin commença par reproduire la version qu'il avait faite à M. Macé, à Strasbourg.
Mais sur la menace de M. Guillot de le conduire sur le théâtre du crime, Fouilly se ravisa et entra dans la voie des aveux. Il raconta qu'il avait donné la mort à M. Joubert pour prendre « son magot ».

— L'Assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin-de-Roubaix, 119.

— Les opérations du mois de juin 1880.
Sommes versées par 518 départements, dont 29 nouveaux. 23,252 fr. 00
63 demandes en remboursement. 13,831 fr. 50
Les opérations du mois de juin ont été dirigées par MM. Achille Wibaux et Muliez-Delattre, directeurs.

— Les articles publiés dans cette partie du *Journal d'Anvers* ont l'approbation, ni la responsabilité de la Rédaction.

— A propos de l'École de natation.
Monsieur le Rédacteur, en chef du *Journal de Roubaix*,
Permettez à un baigneur d'user de la publicité de votre estimable journal pour signaler à qui de droit quelques imperfections qui nuisent au confort de nos baigneurs et à la sécurité de nos baignades. Il est, en effet, facile de parer à ces imperfections, ce qui les expose à voir les hommes deservir ouvrir leurs portes pendant qu'ils se baignent.
Pour les mêmes raisons, ce serait un grand mal que d'y mettre une petite glace, et ne serait-il pas possible de remédier aux inconvénients qu'occasionne la marche à pieds nus sur le gravier étendu autour des baignes.

— ANVERS. — La Cour d'assises de la province d'Anvers s'est occupée d'une accusation de tentative d'assassinat à charge du nommé Verhoeven, inspecteur de police à Anvers, qui, au mois de mars dernier, a tiré trois coups de revolver sur un de ses supérieurs, le commissaire adjoint Baco. Verhoeven a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Le jury a signé un recours en grâce présenté par la défense.

— ESQUERMES. — Un incendie a éclaté dimanche dernier, dans la ferme de M. Florimond Lesage. Le feu, dit-on, a pris accidentellement dans un grenier à foin grâce à l'empressement de la population environnante, le bétail a pu être préservé. Les lattes nts et une partie du mobilier ont été la proie des flammes.

— TOURNAI. — L'Association libérale de Tournai s'est réunie, samedi, en assemblée générale pour faire choix du candidat au siège sénatorial qu'occupait feu M. Saqueval.
Deux candidatures avaient été présentées, celle de M. Grandart, bourgmestre de la ville d'Antoing, et celle de M. Macau, notaire et conseiller communal de Tournai.
M. Grandart, après avoir rappelé qu'il a toujours décliné les candidatures qui lui ont été offertes, a prié ses amis de reporter leurs suffrages sur M. Macau.

Celui-ci a été proclamé le candidat de l'Association.
— DÉMISSION DU MINISTRE DE LA GUERRE. — La démission de M. le lieutenant-général Liagre, ministre de la guerre, paraîtra demain matin au *Moniteur*.

— LA LANGUE DES FEMMES EST LEUR ÉPÉE : aussi ne laissent-elles jamais se rouiller.
— Le lieutenant-général Liagre, ministre de la guerre, paraîtra demain matin au *Moniteur*.

— UN FRATRICIDE vient d'être commis à Kailash dans les circonstances suivantes : Les deux frères Boesch vivaient depuis longtemps en mauvaise intelligence. Hier, l'aîné, âgé de cinquante-deux ans, voulant se venger, s'arma d'un pistolet et alla à la rencontre de son frère. L'aîné aperçut, il fut déchargé son arme à bout portant, et son frère vint à bout de lui. Le cadavre du cadavre de son frère, s'affaissa très-grèvement blessé.

— UN ASSASSIN a été arrêté. Il a fait des aveux complets.
— On écrit d'Anvers, 22 juin.
« Le sergent P., sergent-major au 40^e régiment de ligne, avait disparu de son corps, il y a environ un mois, sans que l'on put en savoir le motif.
« Des paysans qui se rendaient à leur ouvrage trouvaient, hier, dans le bois de Montcau, le cadavre de ce malheureux sous-officier. Une enquête a été immédiatement commencée pour savoir si la mort était le résultat d'un crime ou d'un suicide.
« Deux vois de bijoux ont été commis chez deux joailliers du Palais-Royal dans des circonstances identiques.
« Une jeune femme a l'accent anglais a volé une parure de 50,000 francs en la substituant habilement à une autre de 6,000 francs qu'elle venait de payer comptant. Cette femme était accompagnée d'un groom vêtu d'une riche livrée.
« Dans un autre magasin, le lendemain, un jeune homme s'est fait livrer par le même système une bagne de deux mille cinq cents francs au lieu d'un anneau qu'il avait payé deux cent cinquante francs. On croit que ces deux habiles coquins sont associés.

— UN AFFREUX ACCIDENT a contristé, ces jours derniers, la commune de Cause-de-Gierant. Une femme d'une quarantaine d'années gardait son bœuf sur le bord d'un chemin, lorsqu'un autre animal de la même espèce vint à passer et se rua sur l'âne gardé par la femme. Celle-ci voulut séparer les combattants en les frappant alternativement avec un bâton; elle fit un faux pas et tomba à la renverse. L'âne étranger se précipita sur elle et lui dévora le visage et la tête. On accourut aux cris de cette malheureuse, mais il était trop tard. Les blessures étaient si affreuses et si profondes que quel peu heures après elle rendit le dernier soupir.

— Un drame qui rappelle l'affaire Marie Bibre a violemment ému, samedi dernier, toute la population de Courcelles.
« Une jeune fille de vingt-deux ans, nommée Anna Hude, appartenant à une famille des plus honorables, a tiré deux coups de

revolver, en pleine rue, sur le docteur Leerbek, médecin très-célèbre et âgé d'environ soixante ans.
Le premier coup de feu atteignit le docteur à la main droite et lui enleva deux doigts; le second, lui coupa l'oreille droite. Arrivé immédiatement, Anna Hude n'opposa aucune résistance.
La jeune fille prétend avoir été la victime du docteur Leerbek, qui lui avait conseillé de se mettre en pension chez une femme Jacobson, toute à sa dévotion.

— Les formalités de l'extradition de Fouilly ont été précipitées en raison de l'évidence du crime, et le meurtrier de M. Joubert est aujourd'hui entre les mains de la justice française.
Fouilly a quitté Strasbourg, lundi soir, à huit heures, accompagné de M. Meyer, inspecteur de police, a été dirigé sur Paris. Hier matin, à dix heures, le train qui ramenait le coupable entra en gare. M. Guillot, juge d'instruction, Clément, commissaire aux délégations judiciaires, l'attendaient sur le quai d'arrivée.
A sa descente du train, Fouilly a été conduit au bureau du commissaire spécial de la gare d'Orléans, et immédiatement soumis à un interrogatoire.
L'assassin commença par reproduire la version qu'il avait faite à M. Macé, à Strasbourg.
Mais sur la menace de M. Guillot de le conduire sur le théâtre du crime, Fouilly se ravisa et entra dans la voie des aveux. Il raconta qu'il avait donné la mort à M. Joubert pour prendre « son magot ».

— L'Assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin-de-Roubaix, 119.

— Les opérations du mois de juin 1880.
Sommes versées par 518 départements, dont 29 nouveaux. 23,252 fr. 00
63 demandes en remboursement. 13,831 fr. 50
Les opérations du mois de juin ont été dirigées par MM. Achille Wibaux et Muliez-Delattre, directeurs.

— Les articles publiés dans cette partie du *Journal d'Anvers* ont l'approbation, ni la responsabilité de la Rédaction.</